



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fm6e.org

**PROGRAMME SAUVEGARDE ET
DÉVELOPPEMENT DE LA PALMERAIE
DE MARRAKECH**

**Dossier
de presse**

LE 9 OCTOBRE 2018

WWW.FM6E.ORG



SOMMAIRE

Programme sauvegarde et développement de la palmeraie de marrakech	3
Cinq axes de travail :	
1. Reconstituer l'écosystème de la palmeraie	5
2. Repenser toute la gestion de la ressource en eau	5
3. Atténuer l'urbanisation	6
4. Associer les populations à la sauvegarde de la palmeraie	7
5. Éducation et sensibilisation	10
Une approche mobilisatrice	11



SAUVEGARDE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH



Une initiative royale, portée par la Fondation

La palmeraie de Marrakech, fondée au XI^e siècle, est indissociable de l'image de la ville. Elle est née avec elle, et la caractérise profondément : c'est son patrimoine principal. Sauvegarder la palmeraie, c'est sauvegarder son image.

Plusieurs textes juridiques ont été promulgués pour protéger cet espace fragile : en 1929, 1945, 1963, 1969 et 1995. Aucun de ces textes n'a pu parvenir à enrayer son déclin, faute d'être appliqué avec rigueur. La palmeraie a souffert de nombreuses dégradations d'origines endogènes et exogènes. Elles ont mis en péril cet espace de biodiversité qui présente des intérêts écologiques, socio-économiques et culturels très importants.

Devant cet état de fait, et suite à la prise en charge de la sauvegarde des palmeraies et oasis du royaume par **Sa Majesté le Roi**, il a été décidé de mettre sur pied un programme de Sauvegarde et Développement de la palmeraie de Marrakech. Il a annoncé et lancé par **SAR La Princesse Lalla Hasnaa** le 19 mars 2007, par la lecture d'un Message royal.

La Fondation, élément moteur

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a confié à **SAR La Princesse Lalla Hasnaa**, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, au travers d'un Message royal, la mission de fédérer l'ensemble des très nombreux acteurs engagés dans la sauvegarde de la Palmeraie de Marrakech.

La fondation est ainsi le **coordinateur** du programme. Elle **mobilise** et **fédère** toutes les volontés et les énergies. Elle est impliquée dans tous les volets du programme qu'il a initié.



L'historique de la palmeraie en bref

Classée dès 1929 par un dahir royal, pour son intérêt paysager, culturel et historique, puisant sa force de l'oued Tensift et d'un système hydrographique d'une formidable ingéniosité, les Khettaras, la Palmeraie de Marrakech, concentre à elle seule, l'ensemble des maux qui ont affecté le Patrimoine oasien marocain.

La palmeraie de Marrakech aurait été créée spontanément vers le XI siècle suite à l'arrivée des Almoravides venant du Sud. Elle s'étale aujourd'hui sur une superficie de 12 000 hectares au sens large et comporte environ 100 000 touffes de palmiers.

Elle a été classée site protégé par le Dahir du 25 mars 1929. En dépit du fait que le Schéma de développement et d'aménagement urbain de 1995 a recommandé la définition de zones urbanisables et les zones à soustraire à l'urbanisation, le nombre de parcelles cultivées ne cesse de diminuer. Seules quelques exploitations persistent dans le SIBE du Marais.

Cinq axes de travail

Le programme de sauvegarde de la Palmeraie s'est donné cinq axes de travail :

1. Reconstituer l'écosystème de la palmeraie
2. Repenser toute la gestion de la ressource en eau
3. Atténuer l'urbanisation
4. Associer la population à la démarche de sauvegarde de la palmeraie
5. Éducation et sensibilisation, en s'appuyant sur les programmes de la fondation





1. RECONSTITUER L'ÉCOSYSTÈME DE LA PALMERAIE

Dès le début du programme, une pépinière a été mise en place, avec une capacité de production de 80 000 plants par an.

Elle produit le matériel végétal pour la replantation de la palmeraie, la variété sélectionnée est phoenix dactylifera pour leur adaptation au climat de Marrakech : le palmier dattier a besoin de cumuler des jours de chaleur pour fructifier, et seules les variétés dites précoces y parviennent, le climat de ce côté de l'Atlas étant plus froid que du côté saharien.

Le programme a permis depuis 2007 :

- la production de 733 000 plants de palmiers, dont 45 000 en 2018
- la plantation de **587 000 jeunes palmiers**, soit **136 % de l'objectif initial** qui était de 430 000 plants.
- l'entretien de **159 000 palmiers adultes**
- le dégagement de plus de **16 000 palmiers morts**.

18 000 palmiers dattiers ont été plantés depuis 2009 dans le cadre du programme « **Compensation volontaire carbone** » de la Fondation. Ces plantations permettront la séquestration d'environ **21 600 tonnes équivalent CO2** pendant toute la période de vie des palmiers (100 ans).

Dans environ 30 ans, l'écosystème de la palmeraie pourrait être reconstitué et permettre le développement de groupements symbiotiques avec d'autres espèces telles que le pistachier de l'Atlas, le tamaris, l'atriplex, le jonc dans les zones humides.





2. REPENSER TOUTE LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

IRRIGATION DES NOUVELLES PLANTATIONS

Les nouvelles plantations ont été accompagnées du creusement de 15 nouveaux puits.

Trois de ces puits ont été équipés de panneaux solaires photovoltaïques pour réduire la consommation d'énergie d'origine fossile dans le pompage.

IRRIGATION DE LA PALMERAIE PAR LES EAUX USÉES TRAITÉES DE LA RADEEMA

Un projet d'irrigation de deux zones de la Palmeraie par les eaux usées de la station d'épuration de la RADEEMA est à l'étude. Deux piquages sont projetés sur la conduite forcée qui dessert les golfs en eaux usées retraitées pour l'irrigation.

Cet investissement de grande ampleur fera l'objet d'une convention de financement avec des partenaires (RADEEMA, Promotion nationale, DGCL, ministère de l'Environnement, ministère des Habbous et Observatoire de la Palmeraie de Marrakech). Un projet de convention pour l'exploitation du système d'irrigation de la palmeraie est en cours de signature avec la Wilaya et la Commune urbaine.

Vu l'importance des fonds à mobiliser, ce projet est réalisé en deux tranches..





3. ATTÉNUER L'URBANISATION

DISPOSITIF RÉGLEMENTAIRE

L'atténuation de l'urbanisation de la palmeraie a été initiée :

- Dans le cadre du plan d'aménagement de Marrakech de 1994 et dont la mise à jour est prévue 2014.
- Par la loi n°w 01-06 du 17 avril 2007 relative au développement durable des palmeraies et portant protection du palmier dattier.

MISE EN PLACE D'UNE GARDE MONTÉE DANS LA PALMERAIE

Pour sécuriser la Palmeraie, éviter de nouvelles pollutions, une escouade de cavalerie des forces auxiliaires a été créée en 2013. Logées au cœur de la palmeraie, ses douze équipes de deux gardiens montés se relayent pour patrouiller sept jours sur sept, pour protéger la palmeraie. Ils contribuent à **éviter** les dépôts de gravats et le pillage des palmiers adultes que connaît la palmeraie.

CLASSEMENT DE L'OUJJA EN SITE D'INTÉRÊT BIOLOGIQUE ET ÉCOLOGIQUE

La Fondation a initié le classement du Marais de la palmeraie (Oulja), qui abrite une faune et une flore remarquables, en Site d'intérêt biologique et écologique, afin de le sanctuariser.

Le marais de l'Oulja, encore préservé de l'urbanisation, parce que marécageuse, deviendra une vraie réserve naturelle de 250 hectares, protégeant la riche flore et faune qui y vit : 15 espèces de mammifères, 24 de reptiles et surtout 49 d'oiseaux, dont certaines rares comme la mangouste, les hérons pourpré et crabier, ou l'ibis falcinelle. Le classement en SIBE permettra de préserver un site remarquable, sans équivalent aujourd'hui, et complètement naturel.

Ce classement fait actuellement l'objet d'une étude, lancée en Septembre 2013 par la Fondation, dans le cadre d'un comité local présidé par la Wilaya de Marrakech .

Le classement de ce site se fera selon la loi n° 22-07 relative aux aires protégées. Les premiers résultats ont été validés en avril 2015 par le comité projet piloté par la Wilaya.

Des ateliers de concertation avec les acteurs locaux sont en cours pour élaborer un plan d'action de gestion du SIBE en 2019.





4. ASSOCIER LES POPULATIONS À LA SAUVEGARDE DE LA PALMERAIE

Inclusion de la population locale à l'amélioration de sa qualité de vie

Le programme de sauvegarde inclut les populations riveraines et de multiples actions ont été menées pour améliorer leurs conditions de vie.

- Création de l'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech
- Mise en place d'une formation qualifiante pour les femmes du douar Abiad à partir de 2014.
- Mise à niveau du centre de santé de Ain Itti.
- Implication de la population riveraine dans la préservation de l'écosystème de la palmeraie.

CRÉATION EN 2007 DE L'OBSERVATOIRE DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH

Cet Observatoire s'engage à vulgariser le programme de sauvegarde et développement de la palmeraie auprès des habitants et les investisseurs et à soutenir les associations locales œuvrant dans la palmeraie.

PROMOTION DU TRANSPORT ÉCOLOGIQUE

Sensibilisation des jeunes écoliers à l'adoption de mode de transport éco-responsable, en distribuant 800 vélos aux écoliers et collégiens dont le domicile parental (palmeraie) se situe loin de leurs établissements scolaires dans la région.

MISE À NIVEAU DES ÉCOLES DE LA PALMERAIE

La mise à niveau a été effectuée en collaboration avec l'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech avec le soutien du Club Med, des Ciments du Maroc, du Club Tikida, et des Universitaires.

CRÉATION D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS STABLES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGROÉCOLOGIE

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

L'agroécologie conçoit des systèmes de production agricole qui s'appuient sur les fonctionnalités naturelles des écosystèmes. Elle en tire le meilleur tout en diminuant les pressions sur l'environnement. Elle préserve les ressources naturelles (eau, énergie, éléments minéraux...).

L'agroécologie cherche à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à limiter au maximum le recours aux engrais de synthèse et aux produits phytosanitaires.

Elle utilise la nature comme facteur de production et préserve ses capacités de renouvellement.

Pourquoi de l'agroécologie dans la Palmeraie de Marrakech ?

En maintenant des activités agricoles naturelles dans la Palmeraie, l'agroécologie permet de préserver son écosystème. Pour fixer ces activités, il est important que les populations qui en vivent en tirent des revenus suffisants pour perpétuer cette tradition séculaire d'agriculture oasienne.



C'est un cercle vertueux : les populations mènent des activités agricoles qui protègent la Palmeraie et le couvert végétal de la palmeraie protège ces activités.

C'est dans ce cadre, qu'un projet pilote de développement des activités agricoles est mené depuis mois d'avril 2015. Il vise à promouvoir des activités agricoles génératrices de revenus au profit de la population des douars de la palmeraie, qui en deviennent naturellement les préservateurs.



Un projet pilote

Ainsi, 49 exploitations familiales agricoles qui représentent 25 % de la population agricole de quatre douars de la palmeraie (Bellaguide, Ouled Chaouf, Sraghna Lkbir et Chlalga), soit 379 bénéficiaires, ont été accompagnées dans ce projet pilote.

Les exploitations suivies se concentrent dans la partie nord-ouest de la Palmeraie, dont les activités agricoles ont été préservées de l'urbanisation. Cette partie renferme également le marais de l'Oulja, dont la procédure de classement en tant que Site d'Intérêt biologique et environnemental (SIBE) est toujours en cours. Cette zone est aujourd'hui menacée au sud par l'urbanisation qui avance et au centre par les crues de l'oued qui entament les terrains en bordure.

Quatre axes d'intervention sont suivis pour atteindre les objectifs du projet :

- Axe 1 : Sécurisation des activités agricoles ;
- Axe 2 : Intensification écologique et amélioration de l'écoulement des produits ;
- Axe 3 : Sensibilisation, information sur les enjeux du développement durable ;
- Axe transversal : Capitalisation pour une généralisation à l'ensemble de la Palmeraie nord-ouest.

La formation porte sur les techniques agricoles, pour produire mieux, plus, et régulièrement, et également sur la gestion, particulièrement la commercialisation. Leurs activités tournent autour du maraîchage, de l'arboriculture fruitière, de l'élevage bovin et ovin.

Les résultats sont aujourd'hui probants :

- 133 ha ont été mis en valeur par l'agroécologie ;
- 10 espèces végétales ont été introduites en maraîchage (cardons, radis, salades, carottes, chou-fleur, betteraves, oignons, ail, concombres, courgettes, poivrons...), avec 70 % de réussite et de nouvelles espèces l'ont été en arboriculture (citronniers, oliviers, pêchers) avec 100 % de réussite ;
- Les bonnes pratiques ont été adoptées à 84 % en maraîchage, 93 % en arboriculture et 94 % en élevage ;
- La maîtrise des capacités de lecture, d'écriture et de calcul progresse : 75 % des 40 apprenants, dont 23 femmes, ont acquis les capacités de base ;



- Des femmes sont intéressées pour développer elles aussi des activités génératrices de revenus au sein des exploitations familiales (œuf beldi...);
- une auto entreprise créée pour l'écoulement des produits vers 7 nouveaux clients du tourisme (4 hôtels, 3 riads...)
- La gestion de petits équipements, comme les pulvérisateurs, est collective;
- 19 dossiers de demande de référencement des puits ont été introduits et 12 autorisations acquises à mi 2018;
- Les rendements ont été augmentés et maintenus entre 17 et 20 t/ha en maraîchage. Les rendements en arboriculture ont cru de 30 % et ceux de l'élevage bovin et laitier de 27 %;
- Le recours aux intrants chimiques de synthèse a été abandonné en maraîchage, où la production est 100 % agro écologique;
- 21 000 dirhams de revenus annuels additionnels par ménage ont été enregistrés en maraîchage.

Un effet de long terme structurant

Sur le long terme, cet accompagnement a dynamisé les agriculteurs, dont certains ont décidé de s'installer à leur propre compte ou de modifier leur système de production. Des femmes veulent elles aussi entreprendre. Des agriculteurs ont eux-mêmes investi sans appui au projet (acquisition de triporteur pour l'écoulement des produits, nouvelles plantations...), qui connaîtra une phase de consolidation et de prise de relais par les acteurs locaux en 2018.

Chiffres Clés

- 4 douars concernés : Bellaguide, Ouled Chaouf, Sraghna Lkbir et Chlalga.
- 49 exploitations agricoles familiales, 379 bénéficiaires.
- 4 domaines d'activités : maraîchage, arboriculture, élevages et cultures fourragères.
- 133 ha de terre mis en valeur par l'agroécologie.
- Financement par la Fondation OCP (6,16 millions de dirhams)
- Maitrise d'œuvre : AgriSud international



5. ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

Outils pédagogiques et supports d'informations

Des outils pédagogiques ont été mis sur pied pour sensibiliser les populations riveraines et les visiteurs au respect de la Palmeraie :

Chemin pédagogique

Le chemin pédagogique est un des outils de sensibilisation et d'éducation développés par la Fondation pour familiariser les visiteurs avec des concepts et des comportements favorables à un meilleur respect de notre environnement et des écosystèmes du Maroc. Le chemin pédagogique de la palmeraie a été réalisé en 2013. Il est composé de six modules portant sur le Palmier, les Khettaras, les puits, le compostage, la biodiversité de la palmeraie. Il est actuellement installé dans le Jardin Jnan El Harti à Marrakech.

Autres outils

La Fondation a créé des outils d'éducation pour sensibiliser les divers publics

- Cédérom des plantes peu consommatrices d'eau
- Production d'un film « renaissance d'une Oasis »
- Brochure Palmeraie

Mise en place des programmes d'éducation à l'Environnement de la Fondation

La Fondation développe ses programmes d'éducation à l'environnement sur le site de la Palmeraie.

Éco-Écoles (<http://ecoecoales.ma/>)

Huit Eco-Ecoles participent au programme, Cinq établissements labellisés pavillon vert (SOS Ait Ourir, 11 Janvier et IPSE en 2009, Ouled Jellal en 2012, Taieb El Mrini en 2013).

Pour la région Marrakech-Safi, 172 écoles sont inscrites au Programme, dont 33 dans la direction provinciale de Marrakech.

76 % de ces écoles sont en ville et 24 % en campagne.

81 % des éco-écoles ont travaillé sur les trois thèmes prioritaires (gestion de l'eau, de l'énergie et valorisation des déchets)

Le nombre d'élèves pour Marrakech dans les Eco-Ecoles est de 20872 sur 83442 pour toute la région.

Le nombre d'encadrants pour Marrakech dans les Eco-Ecoles est de 504 sur 2758 pour toute la région.

7 Eco-Ecoles sont labélisées pavillon vert dans la région Marrakech-Safi.



Clef verte (<http://www.clefverte.ma>)

5 hôtels (Ibis Palmeraie, Hôtel du Golf, Palmeraie Golf Palace, Club Madina Dar Atlas, Hapimag Resort Marrakech) labellisés se situent dans le circuit de la Palmeraie sur les 30 qui sont labélisés à Marrakech.

Jeunes reporters pour l'Environnement (<http://www.jeunesreporters.org.ma>)

10 reportages des Jeunes reporters pour l'Environnement ont été primés au concours national et 2 au concours international.

Exposition Unesco Green Citizens

En 2016 et en 2018, deux écoles ont bénéficié du tournage de ce documentaire de l'UNESCO à Marrakech (l'éco-école Taib Mrini et l'Eco-Ecole Oum Fadl) pour mettre en avant les activités d'éducation au développement durable dans l'établissement et l'inclusion de ces acteurs dans le cadre du programme de développement et de sauvegarde de la palmeraie de Marrakech.



Compensation Volontaire Carbone

Ce programme national permet aux organismes publics et privés ainsi qu'aux citoyens de compenser leurs émissions de CO2 en participant à la mise en œuvre de projet de réduction des Gaz à effet de serre (GES), comme la plantation de palmiers dattiers dans la Palmeraie (18 000 palmiers) et l'équipement en kits photovoltaïques de deux Eco-Ecoles.



UNE APPROCHE MOBILISATRICE

PLUS DE DIX CONVENTIONS SIGNÉES

Douze ans après le démarrage du programme de Sauvegarde et Développement de la Palmeraie, une de ses plus belles réussites est d'avoir mobilisé de nombreux partenaires sur la durée.

Une Convention Cadre a été signée en 2006 pour 10 ans et renouvelée depuis entre les principaux acteurs de ce programme : la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, la Wilaya de Marrakech, la Commune urbaine de Marrakech et la DGCL.

Au total, plus de 10 conventions ont été conclues depuis le démarrage du programme et trois sont toujours en cours :

1. Arrosage des palmiers de la palmeraie nord-ouest par les eaux usées traitées de la RADEMA, pour la période 2015-2020 entre la Wilaya de Marrakech – Safi, Commune urbaine de Marrakech, RADEMA, Promotion nationale, DGCL, ministère délégué chargée de l'Environnement l'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech et la Fondation.
2. Consolidation des actions d'entretien et d'arrosage des plantations et la définition d'un plan de gestion durable de la palmeraie (2015-2017) entre la Wilaya de Marrakech — Safi, la Commune urbaine de Marrakech, la DGCL et la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.
3. Développement des activités agricoles génératrices de revenus dans la palmeraie nord-ouest (2015-2019), Fondation OCP, Agrisud International, Fondation Norsys, et la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.